

SD E G

NOTRE ÉNERGIE AU SERVICE
DES TERRITOIRES



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021

EDITO



En parcourant le rapport d'activités 2021, nous pouvons mesurer l'ampleur du travail accompli pour développer le service public de l'électricité ou du gaz qui est notre cœur de métier mais également les autres missions liées à l'énergie ou à l'aménagement du territoire.

Conscient de l'enjeu que représente pour nos communes la qualité du réseau de distribution d'électricité, je constate que d'importants efforts ont été engagés en 2021 en matière de travaux sur le réseau électrique pour accompagner la transition énergétique. Toujours avec la même exigence, que ce soit pour l'électricité ou pour le gaz, le travail de contrôle de nos concessionnaires permet de s'assurer d'une amélioration sur la qualité du service rendu.

En éclairage public, nous gérons désormais plus de 106 000 points lumineux pour le compte de près de 367 collectivités. Notre expertise en matière d'éclairage public écologique fait aujourd'hui référence : "éclairer moins et mieux !".

A l'image du transfert de compétence en éclairage public, l'exercice de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie par le SDEEG, depuis 2018, suscite un véritable intérêt de la part des communes. Les maires ont ainsi pu se reposer sur les outils du SDEEG (contrôle, entretien, travaux, suivi du patrimoine) pour garantir leur responsabilité en la matière.

Depuis plusieurs années, nous n'avons cessé de développer les accompagnements dans le domaine de la transition écologique. Notre palette d'outils a été encore étoffée en 2021 pour couvrir pleinement les domaines de l'efficacité énergétique, notamment au niveau des bâtiments publics. De plus, nous nous sommes résolument tournés vers la mobilité alternative en développant un maillage cohérent de bornes de recharge pour véhicules électriques mais aussi en promouvant le bioGNV. De même, la SEM Gironde Energies, créée en 2019, contribue à un nouvel élan dans le développement des projets d'énergies renouvelables des communes de Gironde.

Enfin, comme nous pouvons le constater à la lecture des chiffres, le nombre d'autorisations du droit des sols instruit par le SDEEG tend toujours à augmenter. C'est une preuve de la satisfaction des communes qui nous confient l'instruction. Compte tenu de l'expertise développée sur des sujets bien particuliers (loi littoral, ERP, permis d'aménager...), notre service urbanisme vient donc compléter le savoir-faire des communes elles-mêmes, voire des services instructeurs de proximité qui existent dans les intercommunalités. De plus, la récente création d'un service pour régulariser les actes fonciers des collectivités par le biais de la rédaction d'actes en la forme administratives connaît un immense succès.

Après avoir subi différentes vagues de Covid19, le SDEEG a su faire preuve de résilience pour rester une structure efficiente, administrée par des élus passionnés. Je souhaiterais également remercier l'ensemble des collaborateurs du SDEEG pour leur mobilisation et leur implication quotidiennes au service des collectivités girondines.

Je vous souhaite une bonne lecture à chacune et chacun d'entre vous.

Xavier PINTAT
Président du SDEEG

LE SDEEG

Créé en 1937, le SDEEG est un syndicat mixte qui regroupe les communes et intercommunalités de Gironde. Au-delà de sa vocation initiale d'organiser le service public de la distribution électrique, le SDEEG exerce aujourd'hui plusieurs autres compétences comme la distribution de gaz, l'éclairage public, la transition énergétique ou encore l'achat d'énergies. Le SDEEG accompagne également juridiquement et techniquement les communes de Gironde dans la défense contre l'incendie, l'instruction des autorisations d'urbanisme ou la gestion du foncier communal.

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

279

communes

Le SDEEG, propriétaire du réseau public de distribution d'électricité basse et moyenne tension sur sa concession, veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de la distribution d'électricité. En tant qu'autorité organisatrice et concédante, il assure le contrôle de la concession confiée à Enedis pour la distribution.

GAZ

180

communes

A l'image de la compétence exercée dans le domaine de l'électricité, le SDEEG organise le service public de distribution du gaz, en assurant un contrôle approfondi sur l'entretien des ouvrages, la sécurité et la qualité des services rendus par les concessionnaires GRDF et REGAZ. Il peut participer financièrement pour garantir la rentabilité économique des extensions de réseaux dans les communes en concession.

ECLAIRAGE PUBLIC

367

collectivités

Le SDEEG entretient et exploite le réseau d'éclairage public. Il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs (rénovation, extension du réseau, mise en place de nouveaux matériels) pour les communes qui lui ont transféré cette compétence.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE et MOBILITÉ

Le SDEEG s'implique fortement auprès des collectivités pour réaliser des économies d'énergies et développer les énergies renouvelables. Il développe un réseau de mobilité électrique et mobilité au biogaz.

454

collectivités

Le SDEEG réalise l'instruction des Autorisations du Droit du Sol (DP, CU, PC, PA...). Il propose une assistance pour la rédaction des actes en la forme administrative.

URBANISME et FONCIER

75

communes

102

communes

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le SDEEG entretient et contrôle le réseau de défense incendie. Il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs (rénovation, extension du réseau, mise en place de nouveaux matériels) pour les communes qui lui ont transféré cette compétence.

97

communes

L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES

Le SDEEG

464

communes

21

intercommunalités
adhérentes

769

délégués

67

agents administratif
et technique

Electricité

16 384 km de réseaux électriques

363 opérations de travaux réalisées par le SDEEG

198 opérations de raccordement au réseau électrique

Gaz

180 communes

3 101 km de réseaux de gaz naturel



L'ANNÉE 2021
EN CHIFFRES

Eclairage public

367 collectivités en transfert de compétence

661 opérations de
travaux neufs106 058 points
lumineux8 106 armoires de
commande8 418 532 € de travaux
neufs2 308 530 € de travaux maintenance
préventif & curatif

Transition énergétique et Mobilité alternative

2 863 membres du groupement
d'achat énergies5 EPCI accompagnés
pour leur PCAET4 centrales photovoltaïques
mises en service1 223 000 € de diagnostics
énergétiques222 181 € de CEE
valorisés *vente de janvier
(juillet non valorisé encore)*324 points de
recharge1 600 abonnés MobiVE
en Gironde

Urbanisme et Foncier

4 191 autorisations
du droit des sols248 actes en la forme
administratives

Défense Extérieure Contre l'Incendie

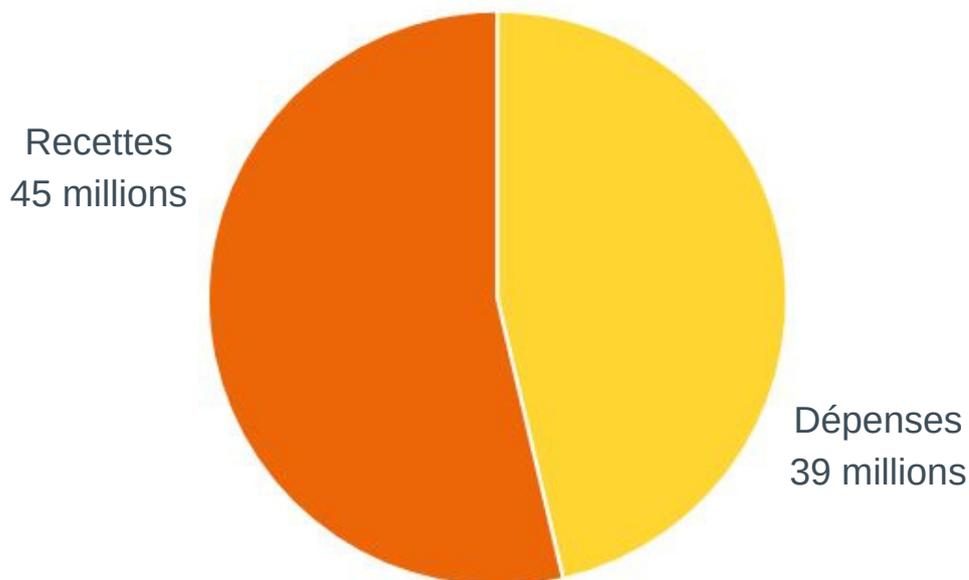
97 communes

3 387 points eau incendie
en gestion157 743 € de travaux
et de contrôles

FONCTIONNEMENT DE NOTRE SYNDICAT

LES FINANCES

(tous les chiffres sont en Euros)



Fonctionnement

Dépenses	Recettes
13,2 millions	18,5 millions

Investissement

Dépenses	Recettes
26 millions	27 millions

Activité comptable

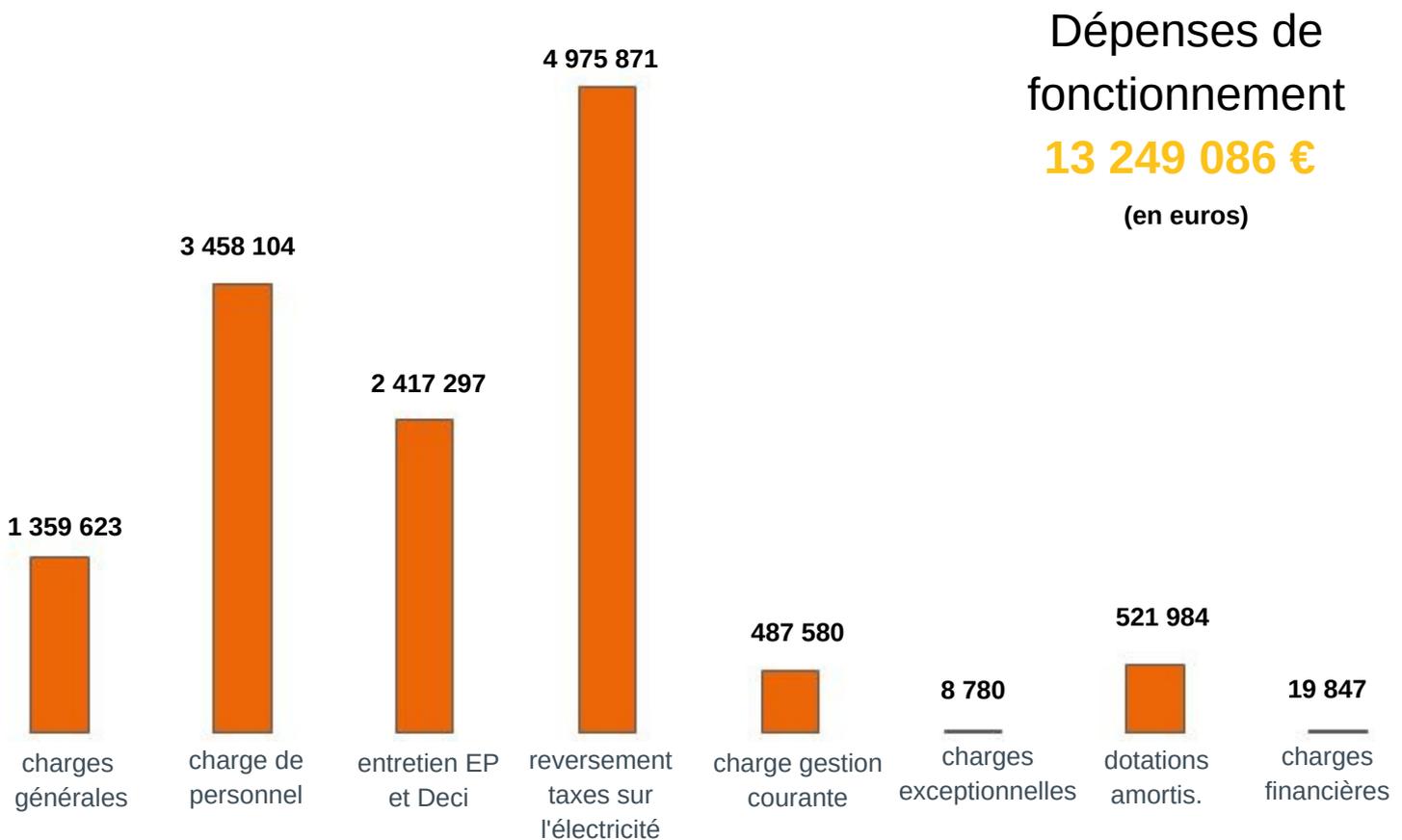
5 098 mandats émis
(+ 9 %)

4 497 titres émis
(+ 7,7 %)

LES FINANCES

Dépenses de Fonctionnement

Avec le souci permanent de maîtriser les dépenses, le SDEEG, comme toute collectivité, doit faire face à certaines charges incompressibles pour lui permettre de remplir sa mission de service public.

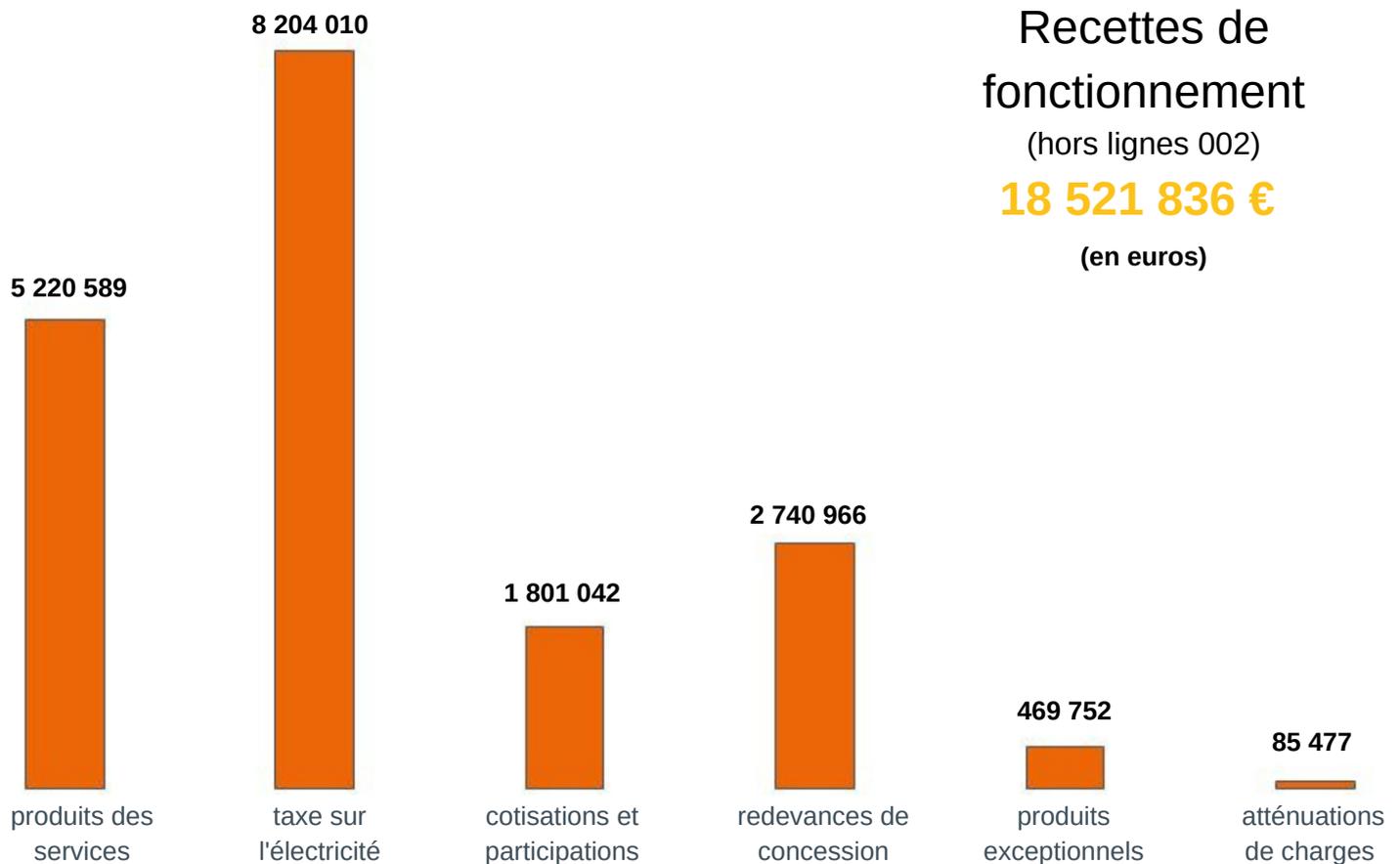


Les dépenses de fonctionnement sont en hausse par rapport à 2020 (+1.3 million).

- Le 1er poste de dépenses est le reversement d'une partie de la taxe sur l'électricité aux communes et syndicats pour un montant de 4,9 millions d'€, soit 37 %. Cette dépense augmente de 6 % par rapport à 2020.
- Les charges de personnel représentent 26 % des dépenses pour un montant de 3,4 millions d'€. Elles ont augmenté de 10 % par rapport à 2020, principalement dû à la création de nouvelles missions (au sein des services transition énergétique, service foncier) et à l'adhésion de nouvelles communes auprès de certains services (éclairage public, DECI) qui sont compensés par de nouvelles prestations de services et donc de nouvelles recettes. Cependant, le ratio dépenses de personnel/dépenses de fonctionnement des collectivités s'élève traditionnellement à un niveau supérieur (35%).
- Les dépenses d'entretien du patrimoine dont le syndicat a la gestion (éclairage public et défense incendie) représentent un montant de 2,4 millions d'€. Montant en augmentation par rapport à 2020.
- Les charges à caractère général s'établissent à 1 359 623 € et sont en hausse de 10 % par rapport à 2020 qui était une année marquée par la crise sanitaire expliquant la baisse de ces charges. En 2021, on retrouve donc un niveau de dépenses similaire à 2019.

LES FINANCES

Recettes de Fonctionnement



- La Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité représente 44 % des recettes de fonctionnement du Syndicat pour un montant de 8,7 millions d'€. EDF et/ou les fournisseurs alternatifs sont tenus de verser au SDEEG cette taxe basée sur la quantité d'électricité consommée, en vertu de l'article 23 de la loi NOME du 7 décembre 2010. Cette recette augmente de 6 %.
- Les produits des services s'établissent à 5 millions d'€. Ces recettes évoluent légèrement à la hausse (+2.5%). Il s'agit des contributions des collectivités liées aux compétences transférées et/ou des services rendus : redevances, prestations, frais de gestion... Ce poste comprend également les participations des particuliers pour les raccordements.
- Les redevances de concession (2,7 millions €) versées par les concessionnaires au titre de l'électricité et du gaz ont également légèrement augmenté en 2021 (+1.6%). Cette dynamique s'explique par la relative importance des travaux réalisés sur le réseau en année n-2.
- Enfin, le montant des cotisations des adhérents et des participations des communes pour l'efficacité énergétique s'élève à 1,8 million d'€ et connaît une vraie augmentation (+41%) principalement due aux nouvelles adhésions et sollicitations du service transition énergétique.

LES FINANCES

Dépenses d'Investissement

12 238 263



réseaux électriques

8 633 349



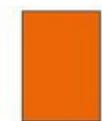
travaux EP DECI IRVE

192 350



trx locaux logiciel, mat inf. véhicules

1 916 059



travaux télécom

150 000



rembours. emprunts

2 263 968



opérations d'ordre

852 154



subvention EP

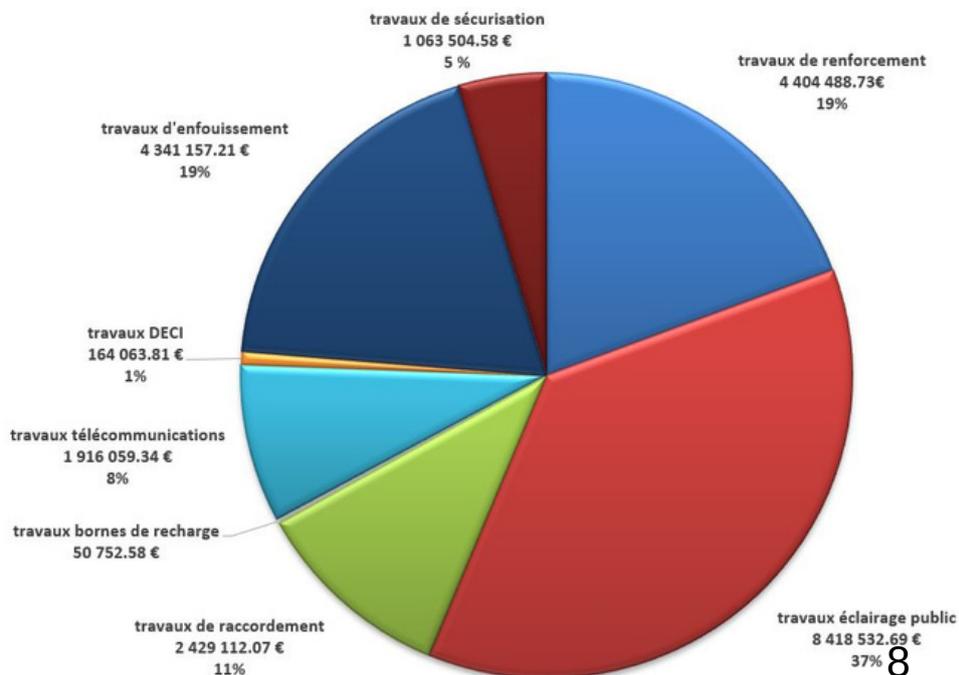
600 000



participation sem

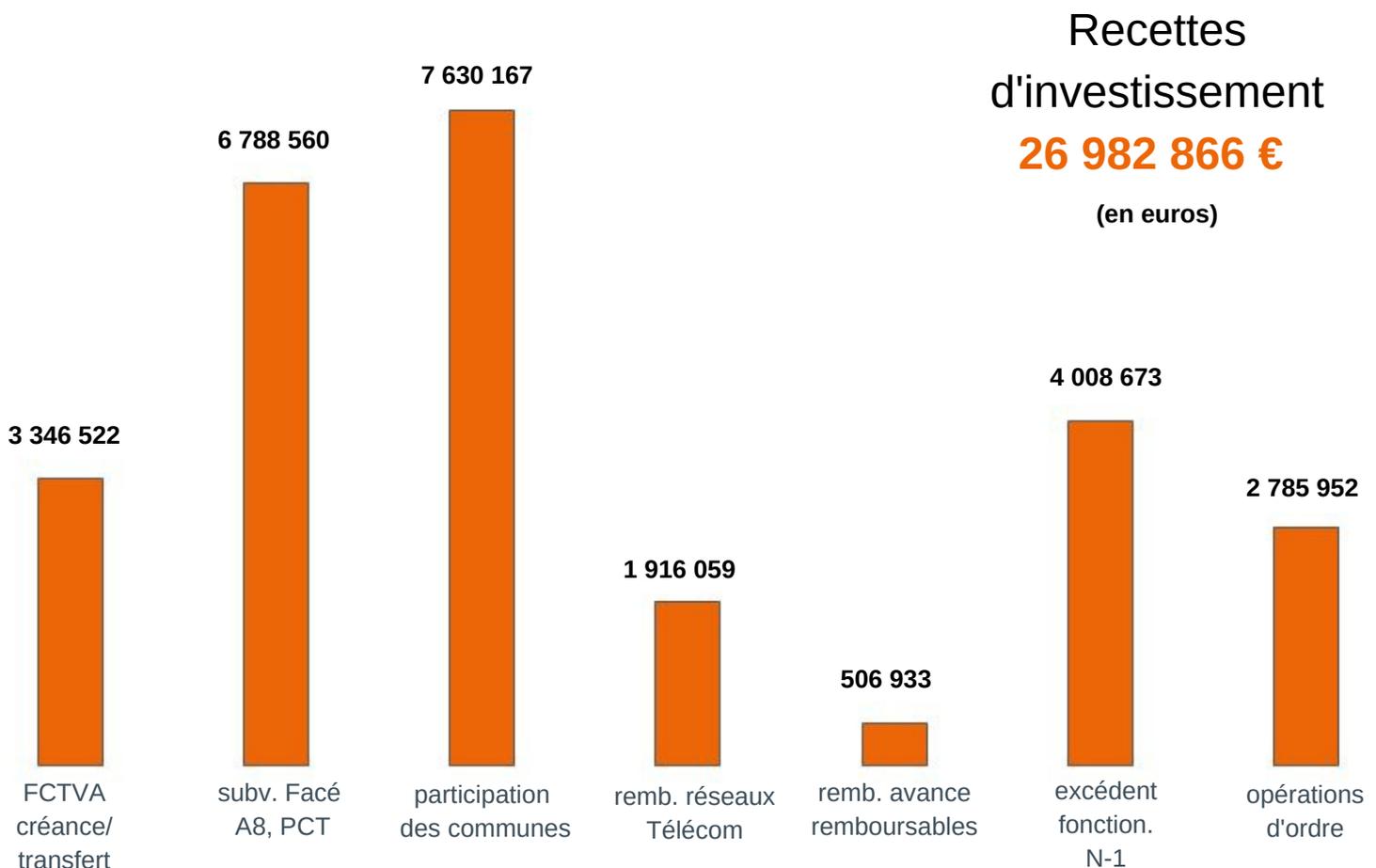
Dépenses d'investissement (hors lignes 001)
26 846 143€
(en euros)

- 46% des dépenses ont été consacrées au réseau d'électricité (12,2 millions d'€). Ces dépenses ont été en baisse de 8 % par rapport à 2020.
- Les dépenses liées aux travaux d'éclairage public, de défense extérieure contre l'incendie, et d'implantation d'IRVE représentent 8.6 million d'€ et sont en baisse de 6 % pour représenter 34 % des dépenses d'investissement. Sur les travaux d'éclairage public, le SDEEG a versé 920 602 € de subventions (20% du montant HT, plafonné à 12 000 € par an).
- Les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications s'établissent à presque 2 millions d'€.
- Enfin, en 2021, le SDEEG a libéré la 2ème partie du capital de la SEM, soit 600 000 € pour accompagner le développement des projets d'Enr de sa société d'économie mixte.



LES FINANCES

Recettes d'Investissement



- Les subventions du FACE (Financement des Aides aux Collectivités territoriales pour l'Electrification rurale, la subvention d'Enedis pour les enfouissements (article 8) et la Part Couverte par le Tarif représentent 6,8 millions d'€ soit 25% des recettes d'investissement.
- La participation des communes, dans le cadre des enfouissements en zone urbaine et dans le cadre des travaux d'éclairage public, représente 7,6 millions d'€, soit 28 %.
- Les dotations prennent en compte le FCTVA et les droits à déduction de TVA représentant un montant de 3,3 millions d'€, soit 12 %
- Le remboursement de l'avance remboursable en éclairage public représente 500 000 €. En effet, le SDEEG offre, à toutes les communes de la Gironde, la possibilité de bénéficier d'une avance remboursable afin de financer l'investissement en matière d'éclairage public. Cette avance remboursable se caractérise par un remboursement du capital investi sur 10 ans, sans intérêt, à raison de 1/10ème par an.

LES MOYENS

RESSOURCES HUMAINES

67 agents

31 femmes

36 hommes

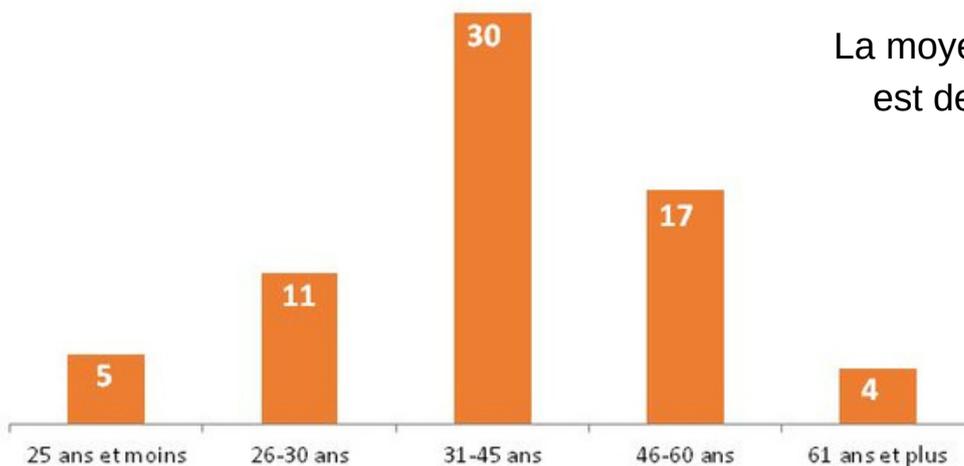
6

arrivées

Tableau des effectifs

			Catégories		
	Administratifs	Techniques	A	B	C
Titulaires	20	14	12	7	15
Stagiaires	3	5	3	2	3
Contractuels	8	17	14	7	4
Total	31	36	29	16	22
67 agents					

Répartition par tranche d'âge



La moyenne d'âge est de **41 ans**

Action sociale Bénéficiaires du CNAS

Nombre d'adhérents	69
Nombre de bénéficiaires	53
Nombre de prestations	203
Montant versé des prestations (en €)	13 634
Montant des avantages (en €)	1 336
Montant de la cotisation versé par le SDEEG (en €)	14 900



RESSOURCES HUMAINES

Tickets restaurants : la quasi totalité du personnel bénéficie des titres de restauration pour une part patronale de **58 048 €** en 2021.

Développement et Collectivités Michel Baumet	Directeur Général des Services Stéphane Oulié						
	Directrice Générale Adjointe et Directrice de la SEM Sophie Labatut						
Assistante Direction Sylvie Martinez Rosanne Fiquet (sem)	Directeur des Services Techniques Bruno Bouchez			Transition Energétique	Urbanisme	Foncier	DECI
Communication Numérique Valérie Nicod ----- Ressources Humaines Aurélie Varas ----- Comptabilité/Finances Véronique Hernould Corinne Ferrant Nadine Joyeux Laura Petitguillaume ----- Marchés Publics Edwige Philippe ----- DSI/Infrastructures Dominique Jacques Jonathan Guérin ----- SIG Cartographie Camille Afangnike Nicolas Hervé Baptiste Laulan ----- Accueil Christelle Bosi ----- Agent d'entretien Nadège Lapierre	Réseaux Electriques Céline Perez Maxime Basset Jean-Marc Colly Michaël Darmayan ----- <i>Assistante</i> Céline Rodriguez ----- Raccordements Dominique Gabas Damien Gauthier ----- <i>Assistante</i> Françoise Chaduteau	Contrôle des Concessions Vincent Després	Eclairage Public Frédéric Perrot Tiphaine Douence Ludovic Dubois Sébastien Gasnier Pierre Peslier Matthieu Pomier Anthony Serveaux ----- <i>Assistants</i> Caroline Aumailley Aurore Visserias	Mathieu Echeverria Cécile Aplicourt Clément Caplanne Mathieu Carpentier Florian Geneste Nathalie Lalanne Denis Le Cardinal(sem) Alain Gement Vanessa Musquet William Ravaille ----- <i>Assistante</i> Marine Lopez	Quentin Mitrope Julien Armayan Carine Bonneau Maëva Borderie Nelly Bremond Marco Da Costa Marion David Victor Ditgen Prescilia Lahmadi Alexia Larramendy Aziliz Querré ----- <i>Assistante</i> Julie Rippol	Actes en la forme administrative Nathalie Gautier Paul Vallet	Défense Extérieure Contre l'Incendie Jean-Luc Dieu Caroline Breuillet Jean-Jacques Pommet

LES MARCHES PUBLICS

43 procédures achat public

6 commissions d'appel d'offres

Procédures adaptées	6
Groupement commande	5
Marchés subséquents	12
Appel d'offres ouvert	19
Marchés négociés	1

LES ELUS EN 2021

3 bureaux

2 assemblées
générales

15 commissions

1 commission
consultative
paritaire

Comité Syndical	2
Bureau Syndical	3
Commission des Finances	2
Commission Energies renouvelables	1
Commission Urbanisme	1
Commission Mobilité Propre	2
Commission Répartition des Crédits	4
Commission Communication	2
Commission Electricité	3

37 délibérations
comité syndical

53 délibérations
bureau syndical

Xavier PINTAT, Président du SDEEG, est entouré de 14 Vice-Présidents pour identifier les besoins des communes, participer aux décisions, animer une commission tout en étant les garants de l'efficacité de l'action du SDEEG.



Alfonso Anacleto
Conseiller M. Roaillan
en charge des achats d'énergies



Durant Marcel
Pdt SIE Fronsadais
Maire Fronsac
en charge des finances



Ducout Pierre
Maire Cestas
en charge du gaz



Iriart Dominique
Conseillère M. Talence
en charge de la communication



Cattaneo Jacques
Adj/Maire Toulenne
en charge de l'électricité



Le Yondre Nathalie
Conseillère Régionale
Maire Audenge
en charge de la DECI



Terrance Jacky
Pdt SIE Blayais
Maire Saint-Palais
en charge de l'urbanisme



César Gérard
Pdt SIE Entre-2-Mers
Maire Saint-Palais
en charge des relations
avec les partenaires



Garrigue Philippe
Pdt SIE Camarsac
Maire Beychac & Cailleau
en charge de la maîtrise
de l'énergie



Saumon Jean-Louis
Pdt SIE Sud Réole
Maire Brouqueyran
en charge de l'éclairage
public



Duprat Christophe
Maire St-Aubin Médoc
en charge de la mobilité
propre



Fenelon Daniel
Pdt SIE St-Philippe Aiguilhe
Maire Belvés de Castillon
en charge du contrôle
des concessions



Alves Géraldo
Adj/Maire Castelnau Médoc
en charge de la
numérisation



Desmoulin Karine
Adj/Maire Le Teich
en charge des énergies
renouvelables

Le Bureau du SDEEG est l'organe exécutif du syndicat qui prépare les comités syndicaux.

ALFONSO-CHARIOL Agnès, Maire de Sainte-Terre
AUBY Jean-François, Conseiller Municipal de Cénac
BELLIARD Patrick, Conseiller Municipal de Biganos
BEAUFILS Stéphane, Adjoint au Maire de Lapouyade
BEGUIN Gilles, Adjoint au Maire de Bonzac
BEZANILLA Frédéric, Conseiller M; de St-Sulpice-de-Guilleragues
BEZANNIER Renaud, Conseiller Municipal de Mios
BICHET Claudine, VP Bordeaux Métropole, Adjointe-Maire de Bdx
BILLOUX Roger, Adjoint au Maire de Pineuilh
BLAIN Philippe, Président SIE Cavignac, Conseiller M. de Laruscade
BLUTEAU José, Maire de Pellegrue
BOFFO Patrice, Adjoint au Maire de Cérons
BORAS Jean-François, Maire de Langoiran
BORDIEU Lionel, Adjoint au Maire de Martignas-sur-Jalle
BOUDIGUE René, Maire de Rimons
CAZAUBON Joël, Adjoint au Maire de Lesparre-Médoc
CHARRIER Alain, Conseiller Départ, Adjoint-Maire de Mérignac
COLLINET Bernard, Adjoint au Maire de Gujan-Mestras

COUSSO Frédéric, Maire de Croignon
DELCROS Francis, Adjoint au Maire de Bazas
DIDIER Alain, Maire de Mesterrieux
DUNIAUD Christian, Conseiller Municipal de Blasimon
DUPIC Frédéric, Maire de Montussan
GATINEL Didier, Conseiller Municipal de Lussac
GAUTIER Bertrand, Maire de Fargues-Saint-Hilaire
HANNOY Dominique, Conseiller Municipal de Camblanes-et-Meynac
LALANNE Sylvain, Président du SIE du Médoc, Adjoint-Maire de Macau
LAURET Bernard, Maire de Saint-Emilion
LEGRAND Jacques, Maire de Vayres
MARI Guillaume, Conseiller M. de Bordeaux, Conseiller Métropolitain
MARIGOT Philippe, Adjoint au Maire de Coutras
MASSIAS Michel, Maire de Daignac
MILLAIRE Michel, Maire de Les Billaux
POIVERT Liliane, Conseillère Départ, Maire de St-Pey-de-Castets
RIBEAUT Pierre, Adjoint au Maire de Cadillac
ROBIN Christophe-Luc, Adjoint au Maire de Libourne
TRENIT Bruno, Prt du SIE du Sautemais, Adjoint-Maire de Landiras

LA COMMUNICATION

site internet et réseaux sociaux



près de 4 400 vues par mois sur le site internet



958 abonnés sur les réseaux sociaux



78 articles de presse

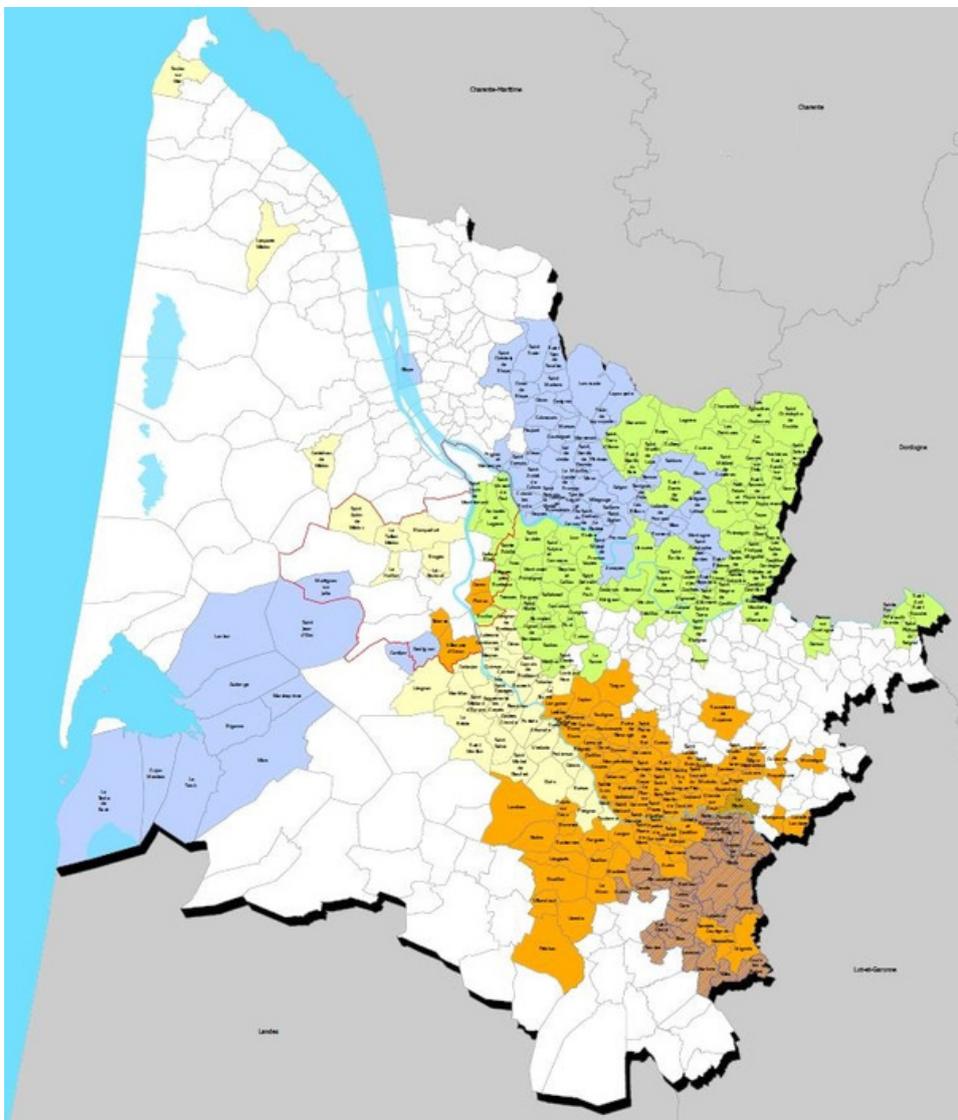
Le Syndicat a participé au Challenge de la mobilité du 7 au 13 juin et, pour sa première participation, a fini lauréat de sa catégorie (entre 20 et 99 personnes). Deux "petits déjeuners techniques" ont été organisés par le SDEEG, l'un sur le *Décret Tertiaire* et l'autre sur la *Maintenance des bâtiments des collectivités*. Le Syndicat a également participé à une campagne régionale du journal Sud-Ouest sur l'électricité verte et le biogaz permettant de promouvoir les réseaux Mobive (véhicules électriques) et Témob (biogaz). Dans le cadre du congrès des maires, le SDEEG a organisé une conférence à Paris avec Jérôme Fourquet le 16 novembre 2021 sur le thème "la société française face à la transition écologique et énergétique".



ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS POUR LA QUALITÉ DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

LES CHIFFRES CLÉS

La concession électrique du SDEEG en 2021



279

communes

16 384 km

de réseau se détaillant ainsi :

6 628

km de réseau
moyenne tension
(HTA)

9 756

km de réseau
basse tension

9 683

postes de
transformation
HTA/BT

14 154 322 € de travaux assurés par le SDEEG

(Raccordements, enfouissements, sécurisations, renforcements)



LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITÉ

LA MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX

Conformément aux dispositions du contrat de concession, le SDEEG exerce la maîtrise d'ouvrage de travaux sur le réseau électrique. Il contribue à l'amélioration de la qualité de l'alimentation électrique en réalisant des travaux d'extension, de renforcement, de sécurisation et/ou d'enfouissement des réseaux. Les raccordements électriques en zone rurale sont aussi assurés par le SDEEG.

En 2021, le SDEEG a engagé **363 opérations** sur le réseau électrique, représentant un investissement total de **14.2 millions d'€**.

Organisation des travaux

Les travaux sont confiés à des entreprises, via un accord cadre, sur la base de 8 lots financiers ce qui permet une réactivité accrue. Le service Réseaux électriques est organisé par secteur géographique. Ainsi, chaque commune connaît son interlocuteur attitré, qui connaît le territoire et son historique.

Les réseaux de télécommunication

Le SDEEG, en complément à la réalisation de travaux relatifs au réseau de distribution d'électricité et dans le cadre d'une même opération peut assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures de génie civil destinées au passage de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues à l'article L. 2224-36 du CGCT.

En 2021, le SDEEG a traité **65 dossiers** pour un montant de **1 916 059 €**.

LES RACCORDEMENTS

Pour 2021, le SDEEG a réalisé **198 opérations** de raccordements au réseau électrique pour un montant travaux de **2 958 936 €**.

Le service raccordement a remis **2 747 avis** sur des autorisations d'urbanisme, un peu plus de **37 %** de plus qu'en 2020.



LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

180 communes

169 GRDF

11 Regaz

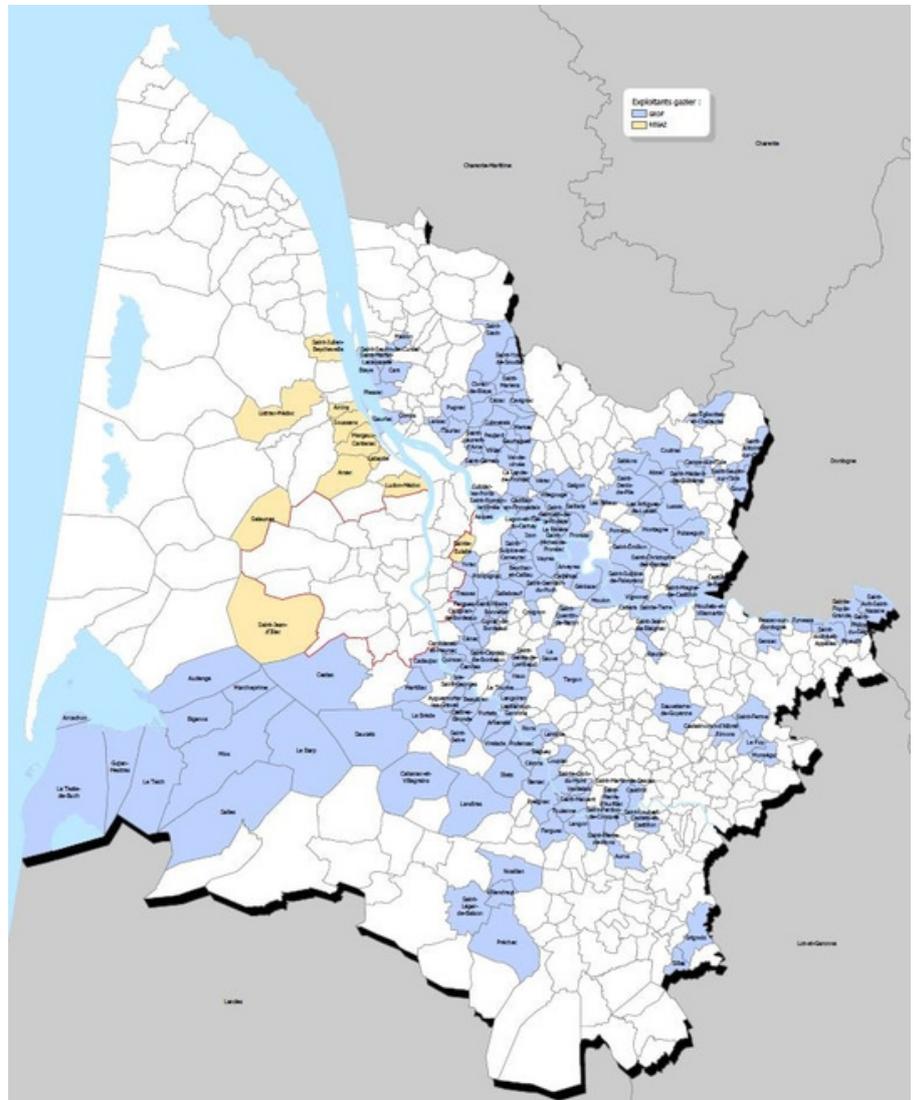
3 101 km

de réseaux

pour un total de

79 665

points de livraison



A l'image de la compétence exercée dans le domaine de l'électricité, le SDEEG organise, pour le compte de 180 communes adhérentes, le service public de distribution du gaz, en assurant un contrôle approfondi sur l'entretien des ouvrages, la sécurité et la qualité des services rendus par les concessionnaires GRDF et REGAZ.

Le SDEEG peut également participer financièrement pour garantir la rentabilité des extensions de réseaux dans les communes en concession.

Enfin, il peut organiser des délégations de service public pour la desserte en gaz de toute commune désireuse d'être desservie par cette énergie.

A titre d'exemple, en 2020, le SDEEG a signé un nouveau contrat de concession afin de développer le réseau de gaz naturel sur la commune d'Hourtin.

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

132 bâtiments audités

64 communes adhérentes au dispositif de Conseil en Énergie Partagée

222 181 € de Certificats d'Économies d'Énergie valorisés
vente de janvier (juillet non valorisé encore)

5 communautés accompagnées
en PCAET

4 collectivités accompagnées
en Qualité de l'Air Intérieure

1 600 abonnés MobiVE
en Gironde

pour **27 677** recharges sur le réseau
(+ 115 %)

LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

En 2021, le SDEEG continue d'accompagner les CDC dans la mise en place d'actions concrètes d'adaptation aux changements climatiques et de sobriété énergétique suite à l'adoption de PCAET : Communauté de Communes du Blayais, Communauté de Communes du Cubzaguais,... Sybarval.

Il a mis à disposition des CDC l'outil Prosper actions qui permet une planification et un suivi des actions et de leur impact réels sur les émissions de gaz à effet de serre. Les bilans réalisés grâce à cet outil doivent permettre d'évaluer l'engagement de la collectivité dans la mise en place des actions approuvées et d'estimer les réductions des consommations d'énergie, d'émissions de gaz et l'augmentation des productions d'ENR.

Par ailleurs, le SDEEG est un partenaire technique de plusieurs instances de concertation liés aux enjeux climatiques : Pôle Sud Gironde, SIPHEM, SYSDAU, SCOT Haute Gironde, le pôle de définition du projet territorial du blayais. En 2021, en tant qu'acteur de référence des PCAET, il a été associé à un groupe de travail régional pour évaluer la pertinence et la convergence des politiques publiques des différentes collectivités (syndicat, région, communautés) avec les objectifs des PCAET. Il fait également partie du groupe de travail animé par Acclimatera et la Chaire Science Po Bordeaux sur l'adaptation aux changements climatiques et le suivi des démarches de planification territoriale.

En lien avec les actions de développement des ENR sur le territoire girondin, il est intégré à la cellule du Contrat de Développement des Energies Thermiques renouvelables composé du Département, de l'ADEME, de la Région et des animateurs territoriaux. Il est également co-animateur du RESEAU-TEC porté par l'ADEME. Ce réseau permet aux acteurs de la transition énergétique d'échanger sur des actions concrètes, les financements... afin de créer une dynamique de transition.

Enfin, une offre **Urba Energie** a été déclinée sur une commune (Saint-Loubès). Cette prestation consiste à intégrer les enjeux climats au moment de la révision d'un PLU (orientation des habitations, coefficient de biodiversité...).

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE GROUPEMENT D'ACHAT ÉNERGIES

Soucieux d'accompagner les communes, le SDEEG s'est associé aux Syndicats d'Énergies de la Nouvelle Aquitaine pour constituer un groupement d'achat d'électricité et de gaz.

En mutualisant les achats à travers différents marchés, les **collectivités adhérentes** au groupement ont pu obtenir des **prix attractifs** avec une bonne qualité de service et ce en toute sécurité juridique.

Le marché Electricité et le marché Gaz comptent **2 863 membres** avec la répartition suivante :

- **70 000** points de livraison pour le marché électricité
- **6 000** points de livraison pour le marché gaz.

DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUE

L'efficacité énergétique ou la maîtrise de la demande d'énergie est un axe majeur de la transition énergétique.

Le SDEEG accompagne les collectivités pour faire réaliser des audits portant sur les bâtiments communaux et l'éclairage public. Cette mission a pris beaucoup d'ampleur en 2021 grâce notamment aux accompagnements financiers apportés par le SDEEG dans le cadre du programme ACTEE, Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique dont le syndicat a été lauréat. Ainsi en 2021, **132 audits** énergétiques de bâtiments ont ainsi été réalisés. Sur ces audits, le SDEEG a apporté **87 142 €** de subventions (+ 40 %) qui s'ajoute à la mise à disposition d'une ingénierie poussée.

CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE

Pour aller plus loin, les collectivités peuvent s'investir sur la durée et bénéficier d'un Conseil en Energie Partagé (CEP) auprès du SDEEG.

Les **missions** du SDEEG, à travers cet accompagnement, sont :

- la sensibilisation et la formation des équipes communales aux problématiques énergétiques,
- la mise en réseau les élus du territoire pour créer une dynamique d'échanges,
- la réalisation d'un bilan énergétique personnalisé accompagné d'un inventaire du patrimoine et d'un suivi des consommations/dépenses,
- l'analyse du comportement énergétique de la collectivité afin d'élaborer un programme d'actions pour une meilleure gestion,
- l'accompagnement de la commune sur ses projets relatifs à l'énergie, comme le développement des énergies renouvelables, la mise en œuvre d'un plan d'actions,...

La mission du conseiller se déroule ensuite en 3 grandes phases : **l'établissement du bilan énergétique, les actions, la pérennisation de la démarche**. En 2021, **64 communes** étaient adhérentes au dispositif (+ 13 communes).

TRAVAUX D'EFFICACITE ENERGETIQUE

Le SDEEG assiste également les communes sur les travaux d'efficacité énergétique de leurs bâtiments : assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. En 2021, **6 communes** ont fait appel au SDEEG pour être accompagnées dans leurs travaux.

Durant cette année, le SDEEG a travaillé sur une nouvelle offre « Décret Tertiaire » pour proposer un accompagnement aux collectivités soumises à ces nouvelles obligations d'efficacité énergétique des bâtiments. Lauréat d'un financement ACTEE en 2021 sur cette thématique, le SDEEG propose en 2021 la mise à disposition d'économies de flux, le financement d'une partie des diagnostics et prochainement, une mission de réalisation de travaux d'efficacité énergétique à moindre coût grâce aux subventions existantes.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CONTRATS D'EXPLOITATION THERMIQUE

Lancé en 2020, cette offre d'accompagnement sur les contrats d'exploitation thermique rencontre un vif intérêt auprès des collectivités. En 2021, **412 audits techniques** ont été réalisés sur lesquels le SDEEG a apporté **28 149 €** de subvention dans le cadre du programme ACTEE.

CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Par ailleurs, les communes peuvent adhérer au volet « valorisation » des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) pour les travaux d'efficacité énergétique. Les matériaux et matériels mis en œuvre dans le cadre de travaux de rénovation énergétique (bâtiment, éclairage public, réseaux...) permettant de diminuer les consommations donnent lieu à un volume d'économies d'énergie calculées en kWh cumac, qui donnent droit à l'attribution de CEE.

Ces CEE sont ensuite vendus sur un marché national d'échanges. Le SDEEG réalise, pour le compte des collectivités, la préparation et le montage des dossiers, le dépôt au pôle national des CEE et ensuite la négociation et la vente au meilleur prix des CEE auprès des acteurs obligés.

Ainsi en 2021, le SDEEG a déclaré **11 352 kWh** au titre des rénovations des bâtiments publics et **41 740 kWh** au titre de l'éclairage public (+25 %). Le SDEEG a ensuite pu valoriser une partie pour un montant de **222 181 €**. En effet le contexte économique d'achat n'étant pas favorable, le SDEEG a fait le choix d'attendre une période plus favorable pour les vendre. La vente de ces CEE offre au SDEEG la perspective de mettre en place d'autres actions en faveur de la maîtrise de l'énergie.

QUALITE DE L'AIR INTERIEURE

Le SDEEG propose une prestation de contrôle de la **Qualité de l'Air Intérieur**. Les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et les écoles primaires doivent réaliser la surveillance de la qualité de l'air intérieur et informer les usagers.

Le SDEEG propose aujourd'hui une **prestation d'accompagnement**, à moindre coût, des communes dans l'application de cette réglementation, notamment :

- par la mise en place d'un **marché mutualisé** des prestations nécessaires à la réalisation complète de la surveillance de la qualité de l'air intérieur, permettant ainsi d'exonérer les collectivités de procédures de mise en concurrence et d'accéder à des tarifs compétitifs.
- ou encore par l'appui des **référents techniques du SDEEG** pour sa réalisation en autonomie par les collectivités (documentation, trame de rapport, conseil, études complémentaires...)

En 2021, **4 Collectivités** ont ainsi été sollicité par le SDEEG sur cette mission.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

ENERGIES THERMIQUES

En 2020, le SDEEG a participé à la mise en oeuvre du **Contrat de développement des énergies thermiques renouvelables** porté par le Département de la Gironde.

Qu'il s'agisse de projets de production de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de rafraîchissement ou de toute autre production thermique, les projets des communes peuvent intégrer le dispositif du contrat de développement des énergies thermiques renouvelables. Ce dispositif est coordonné par le Département de la Gironde en collaboration avec l'ADEME, la Région et permet de bénéficier de financements.

Dans ce cadre, le SDEEG propose un **accompagnement technique** pour le dimensionnement et l'installation de solaire thermique, de chaufferie bois... de la faisabilité du projet jusqu'au suivi de l'exploitation. En 2021, **3 communes** nous ont sollicité pour des études de géothermie et de réseaux de chaleur.

ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Le SDEEG grâce à une Régie d'énergie renouvelable a installé des équipements photovoltaïques sur des toitures publiques en 2013 et 2019. En 2021, c'est plus de **200 MWh** d'énergie verte qui ont été injecté dans le réseau local.

La SEM Gironde Energies dont le SDEEG est actionnaire à 60 % a réalisé **4** projets en 2021, ce qui a représenté l'injection de **400 MWh** d'énergie verte sur le réseau local :

2 toitures à Belin Beliet et Castelnau de Médoc,

2 ombrières de sol à Sablons et Capian.

En 2021, elle a également participé à la construction d'une centrale au sol sur Naujac sur/Mer, d'une puissance de 4,24 MWc.



Enfin, la SEM ou sa filiale Ombrière de Gironde ont lancé les études pour réaliser plus d'une douzaine de projets de toiture ou d'ombrière et un projet de centrale au sol sur une ancienne décharge (Rauzan).



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES MOBILITES ALTERNATIVES

MOBILITE ELECTRIQUE

En dépit de la crise sanitaire, l'année 2021 a été marquée par une augmentation de la fréquentation des bornes de recharge installées par le SDEEG :

- le nombre d'abonnés au réseau MOBIVE de Gironde a augmenté d'environ 42% depuis 2020 avec **1 600 abonnés**.
- **le nombre de connexions a augmenté de 115%** avec **27 677 connexions** ayant eu lieu sur nos 162 bornes (324 points de charge).

Ce réseau bénéficie d'accords d'itinérance avec des opérateurs (ChargeMap, Kiwhi Pass...) pour permettre à leurs abonnés d'utiliser les infrastructures du réseau MOBIVE mais également pour donner accès aux abonnés MOBIVE aux bornes d'autres réseaux de mobilité au bénéfice des abonnés MOBIVE.

L'année a été également marquée par la poursuite du déploiement des IRVE sur le département de la Gironde. L'objectif poursuivi est de procéder à une répartition équilibrée sur le territoire (1 borne pour 10 000 habitants), pour faciliter la mobilité propre. Ainsi, 10 bornes ont été installées ou le seront début 2022 pour un montant de **80 000 €**.

Les frais de fonctionnement de ces bornes de recharge, entièrement supportés par le SDEEG, restent importants ce qui rend le service encore déficitaire. **Ainsi, les opérations de maintenance, de supervision et l'achat d'énergie ont représenté un montant de 220 600 € en 2021.**

MOBILITE GAZ

Le SDEEG a souhaité jouer un rôle dans le développement de la mobilité au BIOGAZ notamment en direction des véhicules lourds (camion, bus, Benne à Ordures Ménagères).

Ce carburant alternatif est une solution économique (20% moins cher que le diesel) mais également écologique (biogaz issu des unités de méthanisation, soit -80% de moins d'émission de CO2).

C'est dans ce cadre que la SEM Gironde Energies investit dans des stations BIOGNV ; 3 installations sont actuellement en développement.



VALORISER ET DÉVELOPPER LE PATRIMOINE COMMUNAL

ÉCLAIRAGE PUBLIC

8 418 532 € de travaux neufs pour **672** opérations

subventions du SDEEG : **852 154 €**

367 collectivités en transfert de compétence (+ 10 communes en 2021) **8 106** armoires de commande

106 058 points lumineux **8 894** interventions curatives

21 958 DT-DICT traitées

LES TRAVAUX NEUFS

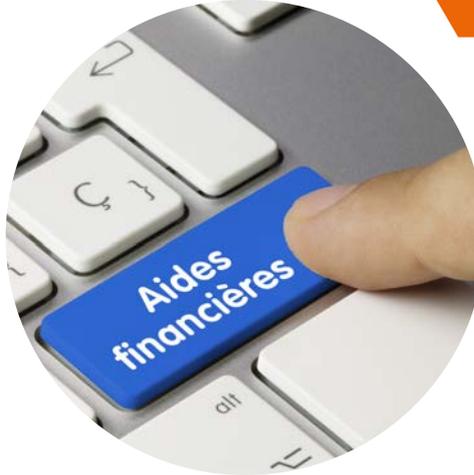
Dans le cadre de l'exercice de la compétence éclairage public, le SDEEG se charge des études et de la mise en œuvre de différents types de projets :

- éclairage routier ou résidentiel
- mise en valeur de monuments
- éclairage des bâtiments publics.

En 2021, plus de 8 millions d'€ de travaux ont été menés par le SDEEG.



ÉCLAIRAGE PUBLIC



SUBVENTION 20 %

Afin d'aider les communes dans la réalisation d'opération d'éclairage public, le SDEEG accorde une subvention de **20% du montant HT des travaux** aux communes situées dans le périmètre de la concession (rurales ou urbaines). Pour information, le montant de la subvention est plafonné à 12 000 € par an et par collectivité.

En 2021, cette aide a représenté **852 154 € accordées à 123 communes et 4 SIE et/ou CDC.**

AVANCE REMBOURSABLE

En dehors de la subvention 20% accordée aux communes du périmètre de concession, le SDEEG offre, à toutes les communes de la Gironde, la possibilité de bénéficier d'une avance remboursable afin de financer l'investissement d'éclairage public. Cette avance remboursable se caractérise par un **remboursement du capital investi sur 10 ans** sans intérêt à raison de 1/10ème par an. L'opération est **plafonnée à 60 000 € HT** par an de travaux avec un maximum d'endettement par collectivité auprès du SDEEG de 180 000 €.

Au cours de l'exercice, **9 communes ont été retenues pour un montant de 268 332 €.**

LA MAINTENANCE

L'entretien des installations d'éclairage public garantit aux collectivités un fonctionnement optimal de leur parc, à travers une gestion préventive et curative des pannes sur la base de prix compétitifs. Ces dernières années, le volume de foyers géré par le SDEEG est en forte augmentation.

La maintenance préventive

La maintenance **préventive** comprend :

- le nettoyage et le contrôle de l'ensemble des points lumineux et des points de commande
- le remplacement des sources lumineuses.

Pour l'année 2021, la maintenance préventive a représenté un coût de **745 957 €.**

La maintenance curative

La maintenance **curative** comprend :

- la **mise en sécurité** après accident
- la **réparation** après une panne de points lumineux.

En 2021, la maintenance curative aura coûté **1 562 573 €** pour un nombre de **8 894 interventions.**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

GEORÉFÉRENCEMENT

En tant qu'exploitant de réseau, le SDEEG veille à réaliser le géoréférencement des travaux neufs mais également du réseau existant. Cela constitue une obligation légale pour les collectivités (urbaines, dans un premier temps, et rurales ensuite).

En 2021, le SDEEG a dépensé 295 667 € en prestations de géoréférencement.

A ce jour, **17 communes en régime urbain** ont fait l'objet d'un géoréférencement par le SDEEG.

GUICHET UNIQUE DT-DICT

En tant qu'exploitant de réseau d'éclairage public, le SDEEG répond aux DT et DICT pour le compte de la commune sur le guichet unique. Ainsi en 2021, c'est **21 958 DT-DICT** (+ 35 %) qui ont été traitées pour répondre aux entreprises qui interviennent à proximité du réseau d'éclairage public des communes ayant transféré leur compétence au SDEEG.

LOGICIEL MIS A DISPOSITION

La plateforme **GIREs** est mise à disposition des collectivités afin d'avoir :

1. une **gestion** adaptée du patrimoine des données numériques de réseaux d'énergie ;
2. un **suivi** quotidien des interventions sur équipements ;
3. une **transmission** dématérialisée des pannes et anomalies ;
4. une représentation **cartographique** des équipements et des réseaux
5. une **dématérialisation** des échanges de documents administratifs et techniques entre les entreprises de travaux publics, les communes et le SDEEG.



DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

97 communes en transfert de compétence SDEEG (+ 16 communes)

1 238 contrôles opérationnels et débit/pression → **696** fonctionnels

3 387 Points d'Eau Incendie (+ 63 %) → **542** hydrauliques

157 743 € de travaux sur le réseau de D.E.C.I

Le service DECI a connu une forte augmentation de son activité. Créé en 2018, le service a démultiplié les travaux consécutifs aux premiers contrôles effectués. Le suivi du règlement départemental de défense incendie pour le compte des communes qui ont transféré la compétence, permet d'identifier des lacunes en matière de défense incendie et de mettre à niveau un patrimoine nécessaire à la sécurité des biens et des personnes.

La compétence lorsqu'elle est transférée au SDEEG permet de garantir au maire le respect de la législation, notamment pour éviter que sa responsabilité ne soit mise en cause dans un potentiel sinistre. En contrepartie d'une redevance annuelle pour les communes, le SDEEG contrôle les points d'eau, la cartographie et réalise un diagnostic et des simulations de travaux pour améliorer la DECI du territoire.

97 communes ont confié au SDEEG la gestion de leurs points d'eau.

Le SDEEG peut ensuite faire bénéficier les communes de ses marchés de travaux et des tarifs qu'il a négociés pour les travaux. En 2020, le SDEEG a réalisé des travaux de DECI pour un montant de 157 743 €.

1 238 contrôles fonctionnels obligatoires ont été réalisés pour garantir le bon état du patrimoine.

Un outil cartographique de suivi du patrimoine est mis à disposition des communes adhérentes. Il permet de vérifier la qualité de la couverture de DECI, notamment dans le cadre des autorisations d'urbanisme. A ce titre, le service propose de répondre gratuitement aux services instructeurs dans le cadre des demandes d'ADS sous un délai de 72h. En 2021, il a ainsi répondu à plus de **304 demandes d'avis** en matière de couverture DECI.



MUTUALISER ET RÉPONDRE AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS

URBANISME

Un fonctionnement à la carte

Le service urbanisme a pour mission principale d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme des communes de la Gironde qui le souhaitent. Organisé à la maille départementale, il permet d'offrir un service public de qualité à un coût mesuré et s'inscrit dans une démarche de mutualisation des moyens humains, logistiques et financiers des collectivités locales.

Constitué de **10 instructeurs**, le SDEEG propose une expertise poussée en lien avec les communes qui restent totalement décisionnaires.

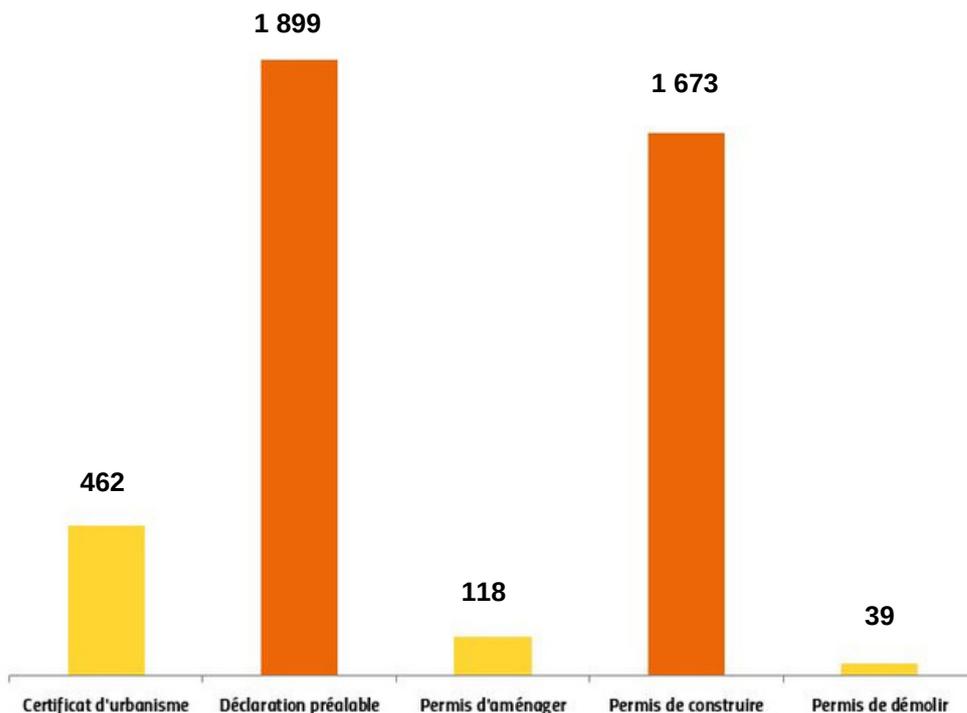
La particularité de ce service est de pouvoir proposer aux communes, mais aussi aux services instructeurs eux-mêmes (des intercommunalités par exemple) de solliciter le service à la carte. Sans minimum d'actes transmis, le service du SDEEG peut ainsi décharger les services instructeurs durant les périodes de congés ou pour instruire un acte qui représente un enjeu particulier.

75

communes adhérentes
au service

4 191

autorisations du droit
du sol délivrées
(+ 16%)



Nombre de dossiers traités en 2021

- Décisions favorables : 75 %
- Décisions défavorables : 16 %
- Rejets pour incomplétude : 5 %

URBANISME

Au-delà de l'instruction, les agents du SDEEG proposent de nombreux accompagnements, sans coût supplémentaire, pour les communes : pré-instruction des dossiers à enjeux, échanges dématérialisés pour accélérer les délais de traitement, accompagnement dans les contentieux, avis sur les révisions du document d'urbanisme.

La réalisation des conformités

Depuis 2020, le service urbanisme propose également la réalisation des contrôles de conformité à la demande, et ce, même pour les communes qui ne font pas instruire leur ADS par le SDEEG.

En principe, il revient à la mairie de contrôler la conformité des travaux. Le maire peut donc demander au service instructeur de procéder aux contrôles de la véracité de cette déclaration dans les mêmes délais qu'indiqués précédemment (3 mois suivants la réception de l'attestation en mairie et 5 mois lorsque les travaux sont réalisés en site protégé).

Les cas de contrôle de conformité obligatoire pouvant être également effectués par le service instructeur : ERP, aux bâtiments inscrits ou classés, aux secteurs couverts par PPRN/ PPRT / PPRI, aux sites inscrits ou classés, aux secteurs sauvegardés ou aux réserves naturelles.

L'ensemble des instructeurs du service urbanisme sont assermentés par le Procureur de la République pour dresser les procès-verbaux afférents au contrôle de conformité. Pour pouvoir intervenir sur le territoire de la commune, les agents instructeurs du SDEEG doivent être commissionnés par le maire.

Ainsi pour 2021, **ce sont une dizaine de récolement qui ont été réalisés.**



FONCIER

1er service mutualisé à l'échelle départementale

102

collectivités adhérentes
au service foncier

10

collectivités non adhérentes ont
sollicité le service foncier

155

actes signés pour le compte
des collectivités

93

actes enregistrés pour le
compte du SDEEG

En utilisant son savoir-faire et ses compétences en matière d'élaboration d'Actes en la Forme Administrative, il peut proposer une alternative aux actes notariés qui prennent du temps et représentent un coût non négligeable pour les collectivités. En effet, l'article L1212-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques permet aux collectivités de réaliser un acte en la forme administration pour authentifier des actes d'acquisition ou de cession.

Le SDEEG réalisant déjà ces actes pour son propre compte (convention de servitude pour les équipements d'électricité), il a donc été décidé de proposer ce même service aux collectivités. L'accompagnement est complet depuis la détermination de l'origine de propriété, en passant par la rédaction en tant que telle et enfin les formalités de publicité foncière.

Le service se développe à travers plusieurs actions :

- **Méthodologie et rédaction** des matrices d'acte, courriers, formalités préalables et postérieures.
- **Rédaction des actes** authentiques complexes – gestion des chemins ruraux – procédures de traitement des biens vacants et sans maître.
- **Élaboration d'un réseau** professionnel - partenariat avec les six services de publicité foncière du département.
- **Rencontre** et information des collectivités girondines.





Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde

12 Rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux
05 56 16 10 70 - contact@sdeeg33.fr - www.sdeeg33.fr